MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor

LETTRE ÉCONOMIQUE
Égypte

Une publication du SE du Caire
Numéro 149 mai 2024

Le chiffre du mois

20 Md USD

Montant de la seconde tranche des fonds de l'accord Ras El Hikma versée le 15 mai 2024.

Sommaire

Actualités 4

Relations économiques bilatérales 4

Visite en France du ministre égyptien des Transports 7

Forum d'affaires franco-égyptien 7

Brèves économiques 8

Notes d'analyse 13

Afrique du Nord : Un partenaire stratégique pour l'Egypte mais une intégration régionale entravée par des divisions historiques 13

Bâtiment durable en Egypte : un secteur émergent à fort potentiel16

Indicateurs 19

« METTRE TOUT EN EQUILIBRE, C'EST BIEN.
METTRE TOUT EN HARMONIE, C'EST MIEUX » Victor Hugo

Second pilier des réformes que l'Egypte doit conduire pour retrouver le chemin d'une croissance durable, la consolidation budgétaire et l'équilibre des finances publiques sont urgents et délicats. Urgents, car le déficit est élevé (8,8% dans le projet de loi de finances soumis au parlement pour 2024/2025), en partie causé par une dette publique forte (environ 90 % du PIB). Délicats, car les autorités doivent agir sur deux fronts : la baisse des dépenses d'une part, difficile dans un pays mettant en œuvre d'ambitieux projets d'infrastructures et distribuant de coûteuses subventions, et l'augmentation des recettes d'autre part, contrainte par des perspectives de croissance régulièrement revues à la baisse et une difficulté structurelle à lever l'impôt (les recettes fiscales représentent 15% du PIB, l'un des plus bas niveaux au monde).

L'atteinte probable d'un excédent primaire (i.e. hors paiement des intérêts de la dette) de 3,5% pour la prochaine année fiscale illustre le poids du remboursement de la dette qui engloutit 87% des recettes publiques. Les autorités mettent ainsi en place une stratégie de gestion de leur dette visant, par exemple, à en étendre la maturité, et ont décidé en début d'année de geler tout nouvel emprunt en devises probablement jusqu'à la fin de l'année. Elles se sont aussi engagées à consacrer la moitié des recettes du contrat avec ADQ pour Ras El Hikma au désendettement, soit 12 Md USD, ce qui représente toutefois un tiers seulement du coût de la dette en 2024. Freiner la dépense passe aussi par un meilleur contrôle, que le gouvernement a mis en place en instituant un comité de suivi des investissements sous l'autorité du Premier ministre, en fixant un plafond de 1 000 Md EGP (20 Md EUR) pour l'année fiscale prochaine et en étendant progressivement cette supervision à 59 entités publiques. Le gouvernement a aussi décidé de mettre fin aux exemptions fiscales dont bénéficiaient les entreprises étatiques et souhaite confier davantage de projets au secteur privé…tout en limitant les avantages fiscaux dans les zones économiques.

Ce jeu d'équilibriste s'exprime aussi au travers de la décision des autorités de s'attaquer aux subventions, facteur essentiel d'harmonie sociale. Ainsi, ces derniers mois, et sans que cela ait eu un effet négatif sur l'inflation, se sont multipliées les

augmentations des tarifs de l'électricité, du gaz, et des carburants. L'annonce le 29 mai par le Premier ministre de la multiplication par quatre à compter du 1er juin du prix du pain *baladi*, qui restera néanmoins subventionné à plus de 80 % pour les quelque 70 millions d'Egyptiens en bénéficiant, brise un tabou vieux de près de quarante ans. L'objectif recherché est moins d'économiser sur les subventions, dont le montant devrait être multiplié par deux d'ici 2028, que de les orienter davantage vers des dépenses sociales (éducation, santé).

Du côté des recettes, alors que la guerre à Gaza pèse sur celles du canal de Suez, en chute de moitié, l'objectif du gouvernement est de stabiliser ses revenus à moyen terme au-delà d'opérations exceptionnelles de cessions d'actifs ou de non moins exceptionnels méga-contrats. La réforme attendue de la TVA en novembre prochain, vers plus d'efficacité et de progressivité, en constitue un élément essentiel. L'élargissement de la base fiscale et l'amélioration de la collecte, à la fois sur les biens et sur les personnes, sont un défi immense pour les autorités qu'elles ne peuvent retarder davantage. Car la pérennisation des recettes fiscales renvoie plus largement l'Egypte à sa capacité à échapper à la logique de rentes volatiles, source de déséquilibres qui ne sont pas uniquement budgétaires.

Pascal Furth, Chef du service économique

Actualités

Relations économiques bilatérales

Évènements marquants du mois de mai

- **8 mai** : L'ambassadeur de France a assisté à la cérémonie de signature du partenariat entre Danone Egypt et Shift EV, officialisant l'électrification de 50% des véhicules de distribution Danone en Egypte grâce à la technologie du rétrofit. Cette avancée majeure permettra à Danone de réduire ses émissions de carbone de plus de 6 000 tonnes, tout en diminuant les coûts d'exploitation de 70%.

- **12 mai :** Visite du centre de Recherche et Développement de Valeo Egypte par l'ambassadeur, le plus grand de la région Afrique du Nord – Moyen-Orient, qui emploie 3 500 ingénieurs logiciels égyptiens.

- **13 mai :** Visite de l'ambassadeur chez Sawari Ventures au Greek Campus, qui a accompagné des dizaines de start ups et contribué à créer 91 000 emplois dans des secteurs à la pointe de l'innovation. L'occasion de rencontrer Flat6Labs, MoneyFellows, Axis Pay, Bekia et Chefaa, soulignant ainsi le partenariat dynamique entre la France, au travers de Proparco, et l'Egypte.

- 16 mai : Après plusieurs illustrations au Caire, la Fresque du climat, atelier pour comprendre les causes et les conséquences du réchauffement climatique, a été proposée à l'Institut Français d'Égypte à Alexandrie. Une cinquantaine d'élèves et de professeurs des différents établissements francophones, de l'université Senghor et de la bibliothèque d'Alexandrie en ont également bénéficié.

- 19 mai: visite par l'ambassadeur de l'usine Lesaffre en Nubarie, en compagnie du directeur général Walid Nasef. Echanges autour d'un produit, le pain, essentiel à la vie quotidienne des Egyptiens qui l'ont inventé, de parcours RSE et de projets de développement.

- **22 mai :** l'ambassadeur s'est rendu sur le site de Capgemini Egypt, un centre de prestations de services (Service Delivery Center) d'accompagnement dans le domaine numérique, 100 % destinés à l'export. 350 employés aujourd'hui ; 3 000 dans trois ans

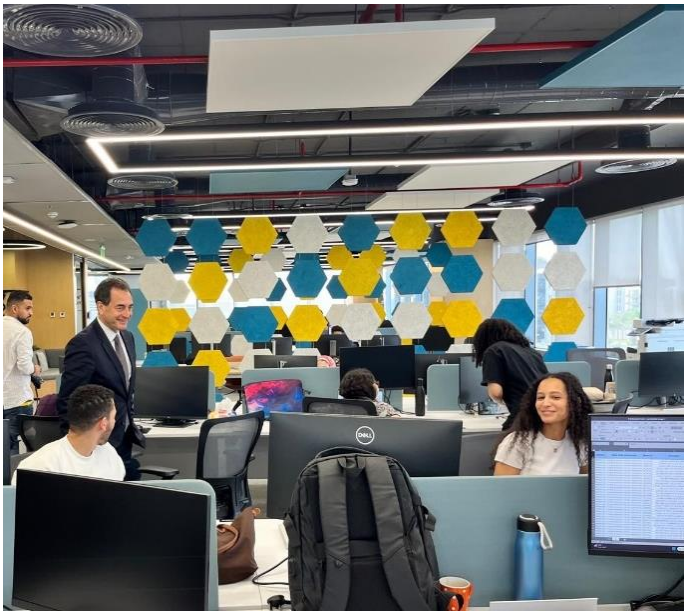

- **28 mai :** Le ministre égyptien de l'Electricité et des Energies Renouvelables, Dr Mohamed Shaker a inauguré un parc éolien d'une capacité de 252 MW dans le golfe de Suez, en présence de l'ambassadeur de France, ainsi que de ses homologues allemands et européens. Bénéficiant de financements de l'AFD, de la KfW, de l'Union Européenne et de la Banque européenne d'investissement, ce projet soutient la réalisation des objectifs ambitieux des autorités égyptiennes pour les énergies renouvelables (42 % du mix électrique d'ici 2030). La côte égyptienne de la mer Rouge recèle l'un des potentiels éoliens les plus élevés au monde compte tenu de la force du vent (jusqu'à 11 m/s) et de sa régularité.

Visite en France du ministre égyptien des Transports, S.E. Kamel Al-Wazir

Du 28 au 30 avril 2024, **le ministre des Transports égyptien Kamel Al-Wazir** s'est rendu en visite officielle en France, rencontrant le **ministre des Economies, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique, Bruno Le Maire** à l'occasion de la signature d'un nouveau **protocole d'accords** sur le projet de construction de la **ligne 6 du métro du Caire**. Durant cet échange, les ministres ont également pu évoquer les ambitions des autorités en matière de transports urbains, historiquement soutenues par la France.

Ce déplacement a également été l'occasion pour le ministre de rencontrer de nombreux chefs d'entreprises français et **d'inspecter dans l'usine d'Alstom à Valenciennes**, la production des 55 nouveaux trains qui équiperont la ligne 1 du métro du Caire à compter du second semestre 2025.

Enfin, le ministre des Transport et le **directeur général de l'AFD, Rémi Rioux,** ont discuté de la coopération franco-égyptienne dans le secteur des **transports**, qui représente **25 % des financements de l'agence en Egypte.** L'AFD a participé aux financements de projets emblématiques tels que **la ligne 1 (en cours d'extension) et la ligne 3 du métro du Caire** et coopère actuellement avec le gouvernement égyptien pour la construction du métro **d'Abou Qir** et la réhabilitation du **tramway d'Alexandrie**, en cofinancement avec d'autres bailleurs.

Forum d'affaires franco-égyptien

En collaboration avec le GAFI, le conseil France-Egypte des Affaires, la Chambre de commerce et d'Industrie France-Egypte, la section Egypte des Conseillers du Commerce Extérieur de la France et le Service économique du Caire, Business France organisera un **Forum d'affaires Egypte** le **30 septembre 2024 à Paris** et le **1er octobre 2024 à Marseille**. Cet événement a pour objectif de présenter aux entreprises françaises les opportunités d'investissement et de développement commercial qui leur sont offertes par le marché égyptien. Il réunira des acteurs publics et privés et sera composé de sessions plénières sectorielles et de rendez-vous BtoB. Pour plus d'informations sur les conditions de participation : romain.guizard@businessfrance.fr ; hana.elgohary@businessfrance.fr.

Brèves économiques

1. Versement de la deuxième et dernière tranche des 35 Md USD de l'accord d'investissement de Ras El Hekma

Le Premier ministre égyptien a annoncé le 15 mai 2024 la réception de la seconde tranche de 20 Md USD des fonds de l'accord Ras El Hekma, composé de 14 Md USD de capitaux entrants et 6 Md USD de dépôts des EAU à la Banque centrale d'Egypte. L'accord historique avait été signé le 23 février 2024 pour un montant de 35 Md USD avec le Fonds souverain émirien d'Abu Dhabi ADQ dans le cadre du projet de développement de Ras El Hekma. Le premier versement de 15 Md USD cinq jours après la signature, avait eu un impact direct sur les marchés qui s'était notamment traduit par une appréciation de la livre sur le marché parallèle (de 70 EGP/USD à 50 EGP/USD) qui a de facto disparu. La livre reste stable à environ 47-48 EGP/USD.

2. Scénarios divergents des conséquences des perturbations en mer Rouge sur les revenus du canal de Suez

Malgré les perturbations du trafic sur le canal de Suez résultant des attaques des Houthis sur les navires en mer Rouge depuis le début du conflit Israël/Hamas, l'autorité du canal de Suez prévoit d'atteindre 9 Md USD de revenus sur l'exercice 2024/25, des résultats légèrement inférieurs aux chiffres records de l'exercice 2022/23 (9,4 Md USD). Le 25 mars 2024, le Premier ministre égyptien Moustafa Madbouly avait pourtant annoncé une baisse de 50 % des revenus du canal de Suez depuis le début de l'année 2024, en glissement annuel, pesant sur les recettes car représentant la troisième source de devises du pays. Un récent rapport du Programme de Développement des Nations Unies (PNUD) prévoit quant à lui une baisse des revenus du canal de Suez (et du tourisme) pour 2023/24 et 2024/25 allant de 9,9 Md USD à 13,7 Md USD selon la durée totale du conflit (neuf mois à un an).

3. Révision par Fitch des perspectives de sa notation souveraine de l'Egypte de stable à positive

L'agence de notation Fitch a annoncé le 3 mai 2024 la révision à la hausse de ses perspectives sur la note souveraine égyptienne, de stable à positive, confirmant la note de B-. Cette décision fait suite à (i) la réduction de la vulnérabilité extérieure suite à l'adoption d'un taux de change flottant, (ii) un retour des investissements directs à l'étranger suite à l'accord Ras El Hekma de février 2024, (iii) un fort soutien extérieur de la part de la communauté internationale (FMI, UE, Banque mondiale) et (iv) un renforcement de la résilience économique suite aux différentes mesures prises par les autorités égyptiennes, notamment l'inclusion de 59 entités économiques dans le budget et le renforcement du secteur privé. Pour mémoire, Moody's et S&P avaient également révisé leur perspective en mars 2024 (respectivement de négative à positive et de stable à positive). Signe positif de l'amélioration de la situation économique et financière du pays, les réserves de change ont également atteint fin avril 41 Md USD, un niveau inégalé depuis février 2020.

Agence	Notation	Perspective	Dernière révision
Moody's	Caa1	Positive	Mars-24
Standards & Poors	B-	Positive	Mars-24
Fitch	B-	Positive	Mai-24

4. Hausse historique des prix du pain subventionné

Le Conseil des ministres a annoncé le 29 mai 2024 la révision à la hausse du prix du pain subventionné à partir du 1er juin, justifiée par le ministre des Finances par la « menace pour la sécurité financière et économique » que les subventions représentent pour le pays. Alors que le dernier ajustement date de 1977, le prix du pain va être multiplié par 4 (de 0,05 EGP -0,001 USD- à 0,20 EGP l'unité -0,004 USD), dans le cadre d'un processus de rationalisation et d'alignement avec les coûts de production. Concrètement, la subvention de l'Etat égyptien, dont bénéficient 70 millions de personnes, passe de 120 à 105 piastres l'unité, soit 15 Md EGP (318 M USD) d'économies par an (100 milliards de pains sont produits par an). Parallèlement et à moyen terme, les subventions à l'électricité sont également visées par une réduction, tandis que les subventions sur les carburants devraient progressivement être supprimées. Pour rappel, les prix de l'électricité (+16-26 %) et du carburant (+8-10%) ont déjà été accrus en 2024.

5. Retour à la normale pour le traitement des titres égyptiens dans l'indice MSCI

L'un des plus grands fournisseurs d'indices boursiers, MSCI, met fin au traitement spécial des titres égyptiens en vigueur depuis mai 2023. L'entité explique que la liquidité du marché des changes et la capacité des investisseurs étrangers à rapatrier leurs capitaux des marchés en actions se sont améliorées. MSCI appliquera ainsi les changements méthodologies opérés sur les autres marchés il y a un an concernant le calcul du nombre d'actions et la disponibilité des actions pour les investisseurs étrangers. D'autres changements sont également à prévoir pour les sociétés cotées à l'EGX dont le passage de Talaat Moustafa Group de l'indice des titres à petite capitalisation à l'indice principal suite à l'augmentation de plus de 140 % du cours de son action depuis le début de l'année, rejoignant ainsi CIB et Eastern Company.

6. Baisse des rémunérations des dépôts de court terme

Banque Misr et National Bank of Egypt (NBE) ont annoncé le 13 mai 2024 vouloir supprimer l'émission de certificats de dépôt à un an à haut rendement (jusqu'à 27 %), émis depuis le début de l'année 2024, et les remplacer par des certificats à rendements inférieurs. Pour mémoire, ces certificats avaient attiré 11 Md EGP (356 M USD - taux de change à fin janvier 2024) dès les premières 24 heures. Parallèlement, Banque du Caire a lancé le 15 mai 2024 un nouveau certificat de dépôt à trois ans à rendement variable jusqu'à 27 %. De surcroît, après avoir introduit en avril dernier un nouveau mécanisme garantissant l'acceptation de

toutes les offres soumises par les banques commerciales lors des enchères hebdomadaires à taux fixe, la Banque centrale d'Egypte a accepté le 14 mai 2024 un montant record d'offre de 1 100 Md EGP (22 Md USD) : il s'agit du plus grand retrait de liquidités du système bancaire national.

7. Vote d'une loi libéralisant l'accès du secteur privé à la gestion d'hôpitaux publics et d'établissements de soins

S'inscrivant dans la stratégie du Gouvernement de développement du secteur privé dans l'ensemble des domaines de l'économie, le Parlement a approuvé en début de semaine un projet de loi autorisant le secteur privé à gérer et exploiter les hôpitaux publics et les établissements de soins de santé en Égypte. Il s'agira de contrats de concession d'une période de 3 à 15 ans. Le Gouvernement s'est donné pour objectif d'augmenter la place du secteur privé dans le système d'assurance maladie universelle à 50 % d'ici 2027, contre 30 % actuellement. Depuis, le ministère de la Santé affirme collaborer avec le secteur privé pour créer dix hôpitaux dans dix gouvernorats du pays en deux ans, et ainsi augmenter les capacités de 3 000 lits.

8. Lancement des procédures de la première banque digitale d'Egypte

La Banque Centrale d'Egypte a accordé le 2 mai 2024 à Misr Digital Innovation (MDI) l'autorisation préliminaire de lancer une première banque numérique. Nommé « One Bank », l'outil doit permettre de promouvoir l'inclusion financière en proposant une gamme diversifiée de services et produits bancaires par le biais de canaux numériques. Avec un lancement prévu fin 2024, la filiale de Banque Misr doit encore passer la deuxième phase de procédure d'octroi de licences puis obtenir la licence d'exploitation finale. Pour mémoire en 2021, Atos avait été sélectionné par Banque Misr pour l'accompagner dans son parcours pour devenir la première banque digitale du pays.

9. Huawei Cloud lance la première plateforme de services cloud de la zone en Égypte

Huawei Cloud, en coopération avec Telecom Egypt 1er opérateur du pays, a lancé une plateforme de services de cloud public en Égypte, la première dans le pays et en Afrique du Nord. Huawei Cloud se positionne en Égypte afin de capitaliser sur la densité du réseau de câbles sous-marins du pays (17 % des câbles sous-marins dans le monde et 70 % à 75 % de la data circulant entre l'Asie et l'Europe transitent par l'Égypte), recensant actuellement 14 systèmes et 18 d'ici 2025.

10. Acquisition de parts minoritaires de Eastern Company par Philip Morris

Philip Morris a annoncé le 22 mai 2024 l'acquisition indirecte de 14,7 % de Eastern Company, le plus important producteur de cigarettes en Égypte. Cette prise de participation correspond à l'achat de la moitié des parts de la société

d'investissement émirienne Global Investment Holding qui avait elle-même acquis 30 % (625 M USD) de Eastern Company en septembre 2023 dans le cadre du programme de cessions d'actifs publics de l'Etat égyptien.

11. Ras El Hekma se dote d'une zone franche et d'un port touristique

Après la signature en février 2024 d'un accord historique de 35 Md USD avec le Fonds souverain émirien ADQ lui attribuant les droits de développement de la zone de Ras El Hekma, le Cabinet a approuvé le 25 avril la création d'une zone franche, d'une zone d'investissement et d'un port touristique international. Dans le même temps, le Cabinet a donné son feu vert pour la création d'une société nommée Ras El Hekma Urban Development Project et lui a octroyé une autorisation unique (« Golden license »), créant un processus simplifié pour obtenir les approbations nécessaires à l'avancement de la zone franche et de la zone d'investissement.

12. Signature d'un protocole d'accord pour le développement du port de Berenice

Le 18 avril 2024 Berenice Seaport Company et Berenice Regional Ports Activities Company, une filiale du groupe koweïtien Al Ghunaim, ont signé un protocole d'accord pour développer, gérer, exploiter et entretenir le port de Berenice, situé en Haute-Egypte. Le gouvernement souhaitant faire du pays une plaque tournante commerciale et logistique régionale, l'accord vise à tirer parti de l'emplacement stratégique de Berenice, pour accroître le volume des échanges avec l'Afrique en bénéficiant des réseaux routiers reliant le port aux autres hubs de la mer Rouge. Par ailleurs, dans la tendance au resserrage des liens avec les pays arabes voisins, l'émir du Koweït a effectué le 30 avril 2024 sa première visite officielle au Caire depuis son accession au pouvoir en décembre dernier.

13. Acquisition d'une participation de 40 % de blocs d'exploration par QatarEnergy.

QatarEnergy a signé le 12 mai 2024 un accord d'affermage (contrat dans lequel le propriétaire d'un bien en confie l'exploitation) avec ExxonMobil pour acquérir une participation de 40 % dans deux blocs d'exploration au large de l'Egypte. Les gisements offshore « Cairo » et « Masry » situés dans le delta du Nil avaient été attribués à ExxonMobil en janvier 2023, qui conserve donc une participation majoritaire de 60 % dans les deux concessions. Cette acquisition intervient alors que la production de gaz égyptien a atteint son niveau le plus bas depuis 2017, en raison de la chute de la production du méga champ gazier Zohr, opéré par ENI. En avril 2024, le pays a d'ailleurs été contraint de reprendre ses importations de GNL, pour la première fois en six ans, afin de répondre à une demande intérieure croissante.

14. Signature d'un accord pour une nouvelle installation de méthanol vert

La compagnie maritime égyptienne Transmar et le constructeur Orascom ont annoncé le 28 mai 2024 s'associer avec le gestionnaire portuaire émirien AD Ports Group pour le développement d'une installation de stockage et d'exportation de méthanol vert. L'objectif de ce projet est de fournir un carburant à faible teneur en carbone à l'industrie maritime. L'Égypte, qui cherche à s'imposer comme plaque tournante des carburants verts, a déjà signé plusieurs accords en ce sens, dont un accord-cadre de 3 Md USD en octobre 2023 avec AP Moller Holding et C2X pour la production de méthanol vert et ses dérivés dans la SCZone, et en mai 2023 un accord de 450 M USD avec le groupe norvégien Scatec pour établir une usine à Damiette.

15. Signature d'un protocole d'entente entre le GAFI et Crédit Agricole Egypte

Le 30 avril 2024, le président de l'Autorité générale pour les investissements (GAFI), Hossam Heiba et le directeur général de Crédit Agricole Egypte ont signé un protocole d'entente portant sur l'accompagnement des clients français dans leurs projets d'implantation en Egypte. L'objectif de cet accord est la mise en œuvre d'un cadre permettant de renforcer et de promouvoir les mécanismes permettant d'investir en Egypte (lois, règlements, procédures nationales). Le plan devrait être lancé lors de la conférence sur l'investissement UE-Egypte prévue le 29-30 juin 2024. Crédit Agricole, la seule banque française offrant ses services en Egypte, entend ainsi contribuer à l'atteinte des objectifs fixés par les autorités égyptiennes en matière d'investissements directs étrangers et de développement du secteur privé.

16. Signature d'un protocole de coopération entre Schneider Electric et Egyptian Electricity Holding Company

Schneider Electric, active depuis plus de 30 ans dans le pays, a signé le 29 avril 2024 en présence du ministre égyptien de l'Electricité et des Energies Renouvelables Mohamed Shaker, un protocole de coopération avec le fournisseur national égyptien d'électricité Egyptian Electricy Holding Company (EEHC), visant à améliorer le réseau de distribution par la réduction des pertes techniques.

Afrique du Nord : Un partenaire stratégique pour l'Egypte mais une intégration régionale entravée

Située à la croisée des chemins entre l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, l'Egypte est bien souvent analysée sous son prisme oriental plutôt que continental. Cependant, ses relations avec ses voisins nord-africains (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye) demeurent significatives et l'Egypte joue parfois un rôle de premier plan dans une région qui cherche à renforcer sa dynamique commerciale régionale. Ses relations bilatérales avec certains pays, notamment la Libye, son principal partenaire commercial dans cette zone, constituent un foyer stratégique d'investissements. En revanche, avec d'autres pays comme le Maroc, elles sont affaiblies par une forte concurrence régionale et sectorielle. Couloir stratégique entre l'Europe et le reste de l'Afrique, la région capitalise davantage sur son positionnement géographique que sur le développement de synergies, limitant dès lors le potentiel de croissance et d'intégration de l'Egypte dans la zone. Malgré des relations complexes, la région dispose d'un potentiel économique considérable duquel l'Egypte tente de tirer profit.

Des échanges bilatéraux déséquilibrés largement en faveur de l'Egypte

Des échanges commerciaux en croissance lente, largement au bénéfice de l'Egypte

Représentant moins de **3 % des échanges commerciaux de l'Egypte en 2022**, les pays d'Afrique du Nord apparaissent à première vue comme des partenaires de second plan. Toutefois, si l'Egypte **n'y source que 0,3 % de ses importations**, ses exportations vers les pays de la zone ne sont pas négligeables. Après une baisse significative suite à la pandémie, les exportations égyptiennes vers l'Afrique du Nord ont atteint un niveau record au cours de l'année 2023, s'élevant à **3,5 Md USD**, soit **9 % de leur montant global**. Au cours des neuf dernières années, l'Égypte a enregistré un **excédent commercial moyen annuel de 1,5 Md USD** avec cette zone. Si ses échanges avec le Maroc ont presque doublé en dix ans (+ 90 % entre 2013 et 2023) et ses exportations vers l'Algérie ont connu une forte croissance (+21 % entre 2022 et 2023), la Libye reste le **premier débouché de l'Egypte dans cette zone (1,6 Md USD** en 2023, **+ 60 % par rapport à 2022)**, notamment pour son ciment et ses minéraux. Ce renforcement s'inscrit dans le cadre d'une volonté partagée de renforcer les liens économiques bilatéraux en particulier dans le **secteur de l'ingénierie**. Alors que l'intégration régionale, dans le cadre d'accords internationaux rarement effectifs, peinent à se réaliser, l'Egypte tente de raviver les relations bilatérales avec les pays d'Afrique du Nord. La Fédération des chambres de commerce égyptiennes a notamment appelé à la mise en place d'une **ligne maritime directe entre l'Égypte et l'Algérie** pour stimuler les échanges commerciaux et les deux pays ont ravivé en 2022 leur **Comité mixte supérieur** dans le but d'intensifier leurs échanges, aboutissant à la signature de 12 protocoles d'accords.

La forte mobilisation des grands groupes égyptiens dans les projets d'infrastructure de ces pays

L'influence égyptienne en Afrique du Nord passe par **l'implantation locale de ses grands groupes d'infrastructures**. Orascom, présent dans les quatre pays, œuvre dans plusieurs secteurs clés (énergies, infrastructures, dessalement etc.). En 2021 s'est tenu le Haut Comité égypto-libyen (le premier depuis 2009) au Caire, aboutissant à la signature de 14 protocoles d'accords et six contrats d'infrastructures, impliquant encore davantage les grands groupes égyptiens dans la **reconstruction du territoire libyen**. Un consortium composé **d'Elsewedy Electric** et du qatarien UCC s'est vu octroyer en 2023 la construction d'une **centrale électrique de 1 GW à Zliten** (1,2 Md EUR) dont les travaux devraient durer jusqu'en juin 2025. **Orascom, Hassan Allam, Rowad** font également partis du consortium chargé de la construction d'une **route périphérique à Tripoli** pour un montant d'1 Md EUR. Cette mobilisation des groupes égyptiens s'est encore renforcée suite aux **inondations qui ont ravagé la ville de Derna** (à 300km de la frontière égypto-libyenne) **en septembre 2023.** Ils y dirigent désormais les travaux de reconstruction et emploient **un millier de travailleurs égyptiens** sur place. L'expertise de ces grands groupes est d'autant plus pertinente que la région connaît des **défis communs** tels que l'urbanisation rapide ou le stress hydrique. **Orascom** a en ce sens construit en **Algérie et en Tunisie** deux **usines de dessalement**, respectivement à **Hamma (200 000 m3/jour) et Sfax (100 000 m3/jour)** et **Arab Contractors** des **logements sociaux** en Algérie. Si la présence égyptienne en Libye et en Algérie est notable et croissante, elle demeure toutefois beaucoup plus timide en Tunisie, et quasi inexistante au Maroc malgré des **annonces encore incertaines** de participations dans certains secteurs comme le tourisme (le groupe hôtelier Albatros souhaiterait investir 130 M EUR au Maroc en 2024).

Un espace économique peu valorisé, au profit de géographies plus stratégiques

Des économies peu intégrées et en concurrence

Si **l'accord d'Agadir**, signé en 2004, a facilité et encouragé les échanges au sein de la région, des **difficultés persistent**. En mars 2021, les autorités égyptiennes ont **interdit l'entrée sur leur territoire d'un lot de 250 à 300 véhicules Renault** produits sur le site de Tanger, au motif d'une "non-conformité aux règles de cumul d'origine de l'accord d'Agadir", ce qui a été **source de tensions bilatérales** (le secteur automobile étant le premier poste à l'exportation du Maroc vers l'Egypte). De surcroît, des **différends politiques** entre ces pays **entravent la coopération intrarégionale** et **freinent la viabilité des accords transfrontaliers**, afin de limiter tout risque de dépendance. La **non ratification par l'Egypte de l'Union du Maghreb arabe** renforce ce phénomène. Des rivalités sont également à souligner dans le **secteur énergétique**. L'Algérie et l'Égypte, toutes deux tributaires du gaz pour leur mix énergétique et leurs entrées de devises (50 % du gaz algérien est exporté), se retrouvent en concurrence pour l'exportation de GNL. Alors que **l'Algérie** bénéficie d'une **position privilégiée** avec ses **terminaux de GNL** et ses connexions avec l'Europe via des gazoducs, **l'Égypte**, avec sa **reprise récente d'importations de GNL**, pâtit des problèmes de maintenance de son méga champ Zohr en particulier. Lors de la COP28, le **Maroc** s'est distingué comme le seul pays d'Afrique du Nord à s'engager vers un objectif de zéro émission nette d'ici 2050. En parallèle, l'Égypte a révisé à la hausse ses ambitions en matière d'énergies renouvelables début 2024, fixant désormais son cap à 60 % de renouvelable dans son mix électrique d'ici 2030 (42 % initialement). Avec des **similarités notables** dans le

portuaire ou les renouvelables par exemple, les économies égyptiennes et marocaines sont souvent comparées et concurrentes pour attirer les investissements étrangers dans ces secteurs. Cette forte compétition entre les deux nations se manifeste aujourd'hui dans **l'hydrogène vert**, mais est toutefois ralentie par le risque de pénalité du *first mover*, qui incite à la prudence les deux pays dans la réalisation de leurs projets respectifs.

L'Egypte reste un partenaire secondaire de l'Afrique du Nord

A l'instar de l'Egypte qui explore plusieurs projets d'interconnexion avec l'Europe via l'Italie ou la Grèce, la **Tunisie développe déjà un projet d'interconnexion électrique avec l'Italie ELMED,** facilité par sa proximité avec le continent européen et soutenu par plusieurs bailleurs internationaux. Le Maroc se positionne également sur un **projet d'interconnexion électrique avec le Royaume-Uni**, encore au stade de discussion, cherchant à capitaliser sur sa **proximité géographique, concurrençant indirectement le projet égyptien.** L'Europe reste donc la principale destination des exportations nord-africaines et le premier partenaire commercial des pays de la zone. Toutefois, les échanges avec le reste de l'Afrique augmentent, la région capitalisant sur son expertise dans des secteurs clés (énergie, industrie, etc.) et son positionnement stratégique en Méditerranée, ouvert sur deux continents. Situé à la frange de la CEDEAO qu'il souhaiterait toutefois rejoindre, le Maroc mène une stratégie d'investissement en Afrique principalement axée sur la **façade Atlantique**, alors que l'Algérie se voit en **couloir stratégique entre la Méditerranée et l'Afrique centrale et subsaharienne**. Lors de la troisième conférence commerciale intra-africaine qui s'est tenue au Caire en novembre 2023, l'Egypte a mis en avant la croissance de ses échanges avec l'ensemble du continent, qui s'élèvent à **6,6 Md USD en 2023** (+16 % par rapport à 2022) largement portés par l'Afrique du Nord (3,5 Md USD), mais également l'Afrique de l'Est (875 M USD d'exportations vers le Soudan en 2023). L'Egypte devance aujourd'hui les échanges du Maroc avec le continent africain qui totalisaient **3,78 Md USD en 2023** mais au sein de laquelle la région Afrique du Nord représente seulement 306 M USD en 2023.

Alice REGNIER, attachée sectorielle

Avec les contributions des SE/R d'Alger, Rabat, Tripoli et Tunis

Bâtiment durable en Egypte : un secteur émergent à fort potentiel

Avec une population en forte croissance et des programmes d'investissements massifs dans la nouvelle capitale administrative et les villes nouvelles (programme de 23 villes nouvelles en cours), le secteur de l'immobilier est l'un des plus dynamiques de l'économie égyptienne (immobilier et construction représentent 17% du PIB égyptien en 2021), attirant d'importants investissement étrangers (Chine, pays du Golfe). Pour autant, alors que ce secteur représenterait 23% des émissions carbone du pays , le déploiement d'une politique publique en faveur de son verdissement est encore à ses prémisses. Quant aux acteurs économiques, notamment français, si certains commencent à se saisir de sujet, sa prise en compte est encore à ce stade marginal. La tenue du prochain forum urbain mondial au Caire du 4 au 8 novembre pourrait être l'opportunité de mettre en lumière les enjeux et potentialité de ce secteur.

L'émergence d'un cadre règlementaire et d' investissements publics verts

Un engagement affiché soutenu par un cadre institutionnel volontaire

Alors que le secteur du bâtiment n'était pas considéré dans la première contribution nationale déterminée (CDN) de 2015, sa prise en compte a été accélérée avec la COP27, où l'Egypte a notamment participé au lancement de l'initiative Sustainable Urban Resilience for the next Generation pour inclure la thématique climatique dans l'agenda urbain. Le bâtiment est intégré dans la mise à jour de la CDN 2022 et de 2023, avec des objectifs en termes d'efficacité énergétique. De même, l'Egypte a rejoint l'initiative Building Breaktrough à la COP28 et a soutenu la déclaration de Chaillot lors du Forum Bâtiment et Climat de Paris en mars 2024, deux initiatives visant à engager la décarbonation du secteur. Cependant à ce stade, la prise en compte de la dimension environnementale dans la loi sur la construction (n°119/2008) est très marginale. Il existe certes un système national d'évaluation des bâtiments durables : Green Pyramid Rating System (GPRS), développé avec le support du centre national de recherche sur le logement et la construction (HBRC) et une certification Tarsheed, proposé par l'association Egypt green building council , mais leur cadre reste volontaire et reste encore peu mobilisé (15 bâtiments certifiés GPRS, une quarantaine pour Tarsheed). Plusieurs guides ont également été développés et sont en projet, à l'instar d'un guide pour les bâtiments verts et de la mise à jour du code de l'énergie des bâtiments développés par HBRC. Plus récemment, certaines dispositions sont venues encourager le développement d'énergies renouvelables à destination de l'autoconsommation du bâtiment (e.g exemption du paiement de frais d'interconnexion au réseau pour projet d'auto-consommation de moins de 10MW) mais dont la portée reste limitée en raison du bas prix de l'électricité, largement subventionné et la nécessité de disposer du foncier nécessaire (pas de raccordement possible en direct avec un fournisseur d'électricité verte).

Le déploiement de projets de bâtiments verts pilotes

La mise en œuvre d'un verdissement des bâtiments est depuis quelques années initiée par les pouvoirs publics, dans une logique de démonstrateurs. Ainsi en février 2024, le grand musée égyptien a reçu la certification internationale EDGE « advanced green buildings ». On peut également citer le prochain campus de l'Université française d'Egypte, dont une première partie sera livrée dès septembre 2024, financée par l'AFD à hauteur de 12 M€ de prêt souverain et de 2 M€ de subvention AFD, qui a remporté le prix mondial « France Design » en 2021 en tant que bâtiment respectueux de l'environnement (agence d'architecture Jakob MacFarlane). A l'échelle d'une ville, dans le cadre du programme de la BERD « Green City Action Plan », la ville du 6 octobre a finalisé son plan d'action (programme actuellement en cours à Alexandrie et au Caire), intégrant notamment l'exploitation de l'énergie solaire pour les bâtiments. Enfin, à l'échelle nationale, il a été lancé dans le cadre du programme visant à la construction d'1 millions de logements dits sociaux, intégrant un pilote de 25 000 unités de logements verts en cours de construction, qui devraient être certifiés GPRS, avec le soutien de la banque mondiale. Toutefois, à ce stade il n'y a pas de systématisation de la prise en compte de la dimension environnementale dans les édifices publics. La question de la sobriété dans l'effort de construction est également peu abordée, avec un taux de vacances des logements importants dans les villes nouvelles.

Une lente transformation des acteurs économiques

L'amorce d'un verdissement du secteur des matériaux de construction

En Egypte, le ciment est un secteur économique clef : le pays est le plus grand producteur de ciment d'Afrique avec 92 Mt/an, il est 5ème exportateur mondial en 2022. Ce secteur à lui seul représenterait près de 8% des émissions de GES. Dans la perspective de la mise en œuvre du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, quelques acteurs (e.g Suez Cement, Lafarge Egypt) se sont lancés dans la production de ciment vert bas carbone, en substituant une partie du clinker et également en décarbonant une partie leur process de production. D'autres acteurs du bâtiments, tels que Saint-Gobain ou Schneider Electric, se positionnent également en Egypte sur le verdissement du secteur du bâtiment, en proposant des produits bas carbone tant dans la phase de construction que d'exploitation du bâtiment, tout en réduisant l'impact environnemental de leur production. Saint Gobain a ainsi inauguré, le 20 mars une ferme solaire générant 10MW d'énergie renouvelable, permettant une réduction carbone de 5 tonnes de CO2 par an. Il existe également un réseau émergent de starts-up, tels que Qubix, transformant des conteneurs d'expédition usagés en structures en bâtiments commerciaux ou résidentiels ou Mycellium, qui utilisent des champignons pour convertir la paille de riz ou de blé en un matériau alternatif pour les panneaux d'isolation. Toutefois, à ce stade la demande de matériaux éco-responsable sur marché domestique est faible, en raison du prix plus élevé de ces matériaux qui peuvent atteindre jusqu'à 30% et de l'absence de réglementation contraignante. Par ailleurs, ce secteur est quasiment absent de la construction dans le secteur informel, qui représenterait, entre 40 et 60% du parc de logement.

L'émergence de projets immobiliers verts

Au niveau du secteur privé, principalement deux types de projets verts se développent, d'une part des projets s'inspirant de l'architecture traditionnelle à destination notamment de l'éco-tourisme et d'autre part dans le résidentiel/commercial de haut standing. Pour ce qui est de l'architecture

traditionnelle, qui avait été repris dans les années 40 par l'architecte Hassan Fathi, plusieurs projets ont été menés à travers l'Egypte, tels que l'éco-lodge de luxe Adrere Amellal à Siwa, construit entièrement à base de matériaux naturels ou bien encore les projets menés par la société Hand Over ou KarmBuild dans la même logique d'utiliser des matériaux locaux, en minimisant la consommation d'énergie. Ce type d'édifices qui sont aujourd'hui peu nombreux, pourrait se développer dans la perspective d'une licence spéciale pour la construction d'éco-lodge, qui devrait être finalisée d'ici fin d'année selon le ministère de l'Environnement. A l'autre extrémité du spectre, quelques projets voient également le jour de bâtiments de haute qualité environnementale ciblant le résidentiel de luxe et les bureaux des grandes entreprises. Ainsi, le nouveau siège du Crédit Agricole est le premier bâtiment LEED platinum en Afrique. Le secteur financier commence à s'intéresser à ce type d'investissements verts, également pour répondre à leurs objectifs de décarbonation. Certains établissements, à l'instar de Crédit Agricole proposent ainsi des taux de prêt à taux bonifiés pour les particuliers pour des installations solaires. La banque CIB a émis 100 millions d'obligations vertes en 2021, souscrites par SFI adossées à une assistance technique, qui a permis le financement de projets tels que celui développé par société SODIC « Eastown District New Cairo » (EDNC), premier complexe commercial d'Égypte à obtenir la certification EDGE advanced ainsi que l'université Newgiza. Ce financement vert pourrait se développer avec la potentielle mise en place de certificats d'énergie volontaire (A+ à G), qui pourraient être déployés à titre volontaire, en 2024.

Alexandra Lamotte, Conseillère régionale développement durable

Indicateurs

		Égypte				Afrique du Nord et Moyen-Orient			
PIB nominal (2022/23)		372,8 Md USD				3803,1 Md USD			
Dont (2022/23) :	**Services**	65,1 %				-			
	Industrie	22,7 %				-			
	Agriculture	12,2 %				-			
PIB / Habitant		3 770 USD (2023)				10 933 USD (2022)			
		2021/22	2022/23	2023/24 (p)	2024/25 (p)	2021	2022	2023	2024 (p)
Taux de croissance réel		6,7 %	3,8 %	3,0 %	4,4 %	4,3 %	5,2 %	1,9 %	2,7 %
Déficit budgétaire (en % du PIB)		-6,2 %	-7,8 %	-8,4 %	-7,3 %	-1,8 %	3,6 %	0,5 %	-1,5 %
Excédent primaire (en % du PIB)		1,3 %	1,7 %	2,1 %	2,3 %	-1,0 %	3,9 %	0,7 %	0,3 %
Solde courant (en % du PIB)		-3,5 %	-3,0 %	-2,5 %	-2,4 %	4,2 %	10,0 %	5,3 %	2,7 %
Taux d'inflation (% annuel)		8,5 %	23,5 %	32,2 %	19,9 %	13,8 %	14,3 %	16,0 %	15,4 %
Dette publique (en % du PIB)		88,5 %	88,3 %	85,5 %	83,5 %	52,1 %	43,9 %	43,3 %	40,9 %
Dette externe (en % du PIB)		32,8 %	35,8 %	34,8 %	32,6%	56,3 %	48,2 %	46,1 %	45,0 %
Taux de chômage (2022, OIT)		6,3 %				11,0 %			

Balance des paiements	**En Md USD**	2020/21	2021/22	2022/23
	Exportations totales (biens)	28,7	43,9	39,6
	Importations totales (biens)	70,8	87,3	70,8
	Transferts de travailleurs expatriés	31,4	31,9	22,1
	Flux entrants nets d'IDE	5,2	8,9	10
	Solde compte de capital et financier	23,4	11,8	9,9
	Solde	**1,9**	**-10,5**	**0,9**
Secteur bancaire (décembre 2023)	Crédit à l'économie (en % des dépôts)		54,0 %	
	Fonds propres (en % du total des actifs)		6,9 %	
	Créances douteuses (en % des prêts totaux)		3,0 %	
Notations	Agences de notation	Moody's : Caa1 avec perspective positive (mars 2024) S&P : B- avec perspective positive (mars 2024) Fitch : B- avec perspective positive (mai 2024)		

Sources : ministère de la Planification, ministère des Finances, Banque mondiale, Banque centrale d'Égypte, FMI, OIT, SE du Caire

Indicateurs trimestriels		T2 2021/22	T3 2021/22	T4 2021/22	T1 2022/23	T2 2022/23	T3 2022/23	T4 2022/23	T1 2023/24	T2 2023/24
Comptes externes *en Md USD*	Solde commercial	-10,6	-11,8	-9,9	-9,1	-8	-8	-7,6	-10,7	**-7,9**
	dont hydrocarbures	*2,2*	*2,1*	*0,3*	*-0,1*	*-0,1*	*-0,1*	*-1,3*	*-1,8*	***-1,3***
	Balance des services	2,7	2,3	3,2	4,1	3,6	3,6	7,4	4,0	**-5,2**
	Revenus du tourisme	*3*	*2,4*	*2,5*	4,1	2,9	2,9	3,3	3,3	**4,5**
	Revenus du canal de Suez	*1,69*	*1,7*	*1,9*	2	2,2	2,2	2,5	1,4	**2,4**
	Transferts diaspora (nets)	7,4	8	8,3	6,4	5,5	5,5	4,6	4,9	**4,5**
	Compte courant	-3,8	-5,8	-3,0	-3,2	-3,5	-3,5	0,6	-6,8	**-2,8**
	Compte de capital et financier	5,4	-0,6	9,9	4,4	5,3	5,3	0,9	6,6	**1,8**
	dont flux nets d'IDE	*1,6*	*4,1*	*1,6*	*3,3*	*2,2*	*2,2*	*2,1*	*3,2*	***2,3***
	dont flux nets d'inv. de portefeuille	*-6,1*	*-14,7*	*-3,7*	*-2,2*	*-0,4*	*-0,4*	*-0,3*	*0,8*	***-0,5***
	Balance des paiements	-0,3	-7,2	-3,3	0,5	-0,3	-0,3	0,6	-0,6	**0,3**

Indicateurs mensuels 2023/24		Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril
Inflation (g.a..) *en %*	Inflation urbaine	37,4	38	35,8	34,6	33,7	29,8	35,7	33,3	**32,5**
	Inflation sous-jacente	40,4	39,7	38,1	35,9	34,2	29,0	35,1	33,6	**31,8**
Taux d'intérêts (corridor BCE) *en %*	Taux de rémunération des dépôts	19,25	19,25	19,25	19,25	19,25	21,25	27,25	27,25	**27,25**
	Taux de refinancement	20,25	20,25	20,25	20,25	20,25	22,25	28,25	28,25	**28,25**
Taux de change *Au dernier jour du mois*	EGP pour 1 EUR	33,6	32,6	32,7	33,7	34,0	33,4	33,5	51	**51,4**
	EGP pour 1 USD	30,9	30,9	30,9	30,9	30,9	30,9	30,9	47,3	**47,9**
Réserves officielles (en Md USD) ***à la fin du mois***		34,9	35	35,1	36,5	35,22	35,25	35,31	40,4	**41,1**

Sources : ministère de la Planification, ministère des Finances, Banque mondiale, Banque centrale d'Égypte, FMI, OIT, SE du Caire

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :
www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique du Caire.

Rédaction : Pascal Furth, Anaïs Boitiere, Sarah Jicquel, Alexandra Lamotte, Carole Lebreton, Alice Regnier, Diane Boyer.

Abonnez-vous : écrivez un courriel avec « LEE » en objet à carole.lebreton@dgtresor.gouv.fr